

Débat d'Orientation Budgétaire 2025

Délibération n° 9/2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-522881630-20241016-9-2024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/10/2024



**maison
de la
culture**
BOURGES

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 16 octobre 2024

Le seize octobre deux-mille vingt-quatre à 14h30 le Conseil d'Administration de l'Etablissement public de coopération culturelle « Maison de la Culture de Bourges » s'est tenu à la Maison de la Culture de Bourges, sur convocation de M. le président envoyée en date du 30 septembre 2024.

MEMBRES DE DROIT PRESENTS

Représentants de l'Etat

- Mme Christine DIACON, Directrice de la DRAC Centre-Val de Loire
- M. Nicolas BONNES, chargé de suivi des politiques publiques au service de la coordination interministérielle, représentant M. Maurice BARATE, Préfet du Cher

Représentants de la Ville de Bourges

- M. Yann GALUT, Maire
- M. Yannick BEDIN, Maire-Adjoint chargé de la culture
- Mme Sylviane MORAISIN, Conseillère Municipale

Représentant de la Région Centre-Val de Loire

- Guillaume CREPIN, Conseiller du Conseil Régional Centre-Val de Loire, représentant M. François BONNEAU, président du Conseil Régional Centre-Val de Loire

Représentant du Département du Cher

- M. Jacques FLEURY, Président du Conseil Départemental du Cher

Personnalités qualifiées

- M. Georges BUISSON, président
- Mme Colette PUYNEGE, vice-présidente
- M. Dominique DELAJOT
- Mme Delphine BORDAT
- M. Fabrice HOEFFELIN
- Mme Elisabeth SANSON

Représentantes du Personnel de l'EPCC

- Mme Sylvie TRUELLE
- Mme Catherine BOUZITAT

INVITE(ES) PRESENT(E)S

- Mme Anna-Laude BOULON, conseillère théâtre, DRAC Centre-Val de Loire
- M. Guillaume CREPIN, conseiller, Conseil Régional Centre-Val de Loire
- Mme Laodice RIGO, chargée de mission théâtre, arts de la rue, cirque, marionnettes et soutien aux lieux de diffusion, Conseil Régional Centre-Val de Loire
- M. Marc PATARD, Directeur de la Culture, Conseil Départemental du Cher
- Mme Sophie CHESTIER, vice-présidente Culture et Patrimoine, Conseil Départemental du Cher
- Mme Céline DEVAUX, Responsable administrative et financière de la Direction de la Culture, Ville de Bourges
- M. Olivier ATLAN, Directeur, Maison de la Culture de Bourges
- Mme Anne-Sophie MONTAGNÉ, Directrice Adjointe, Maison de la Culture de Bourges
- Mme Nathalie PLAVERET, assistante de direction-chargée de mécénat, Maison de la Culture de Bourges
- Mme Maëlle MONCELON, alternante en comptabilité, Maison de la Culture de Bourges

MEMBRES DE DROIT EXCUSES

Représentants de l'Etat

- Mme Sophie BROCAS, Préfète de la région Centre-Val de Loire (Pouvoir à Mme Christine DIACON)
- M. Maurice BARATE, Préfet du Cher (Pouvoir à M. Nicolas BONNES)
- M. Christopher MILES, Directeur Général de la création artistique, Ministère de la Culture (Pouvoir à Mme Christine DIACON)

Représentants de la Ville de Bourges

- M. Alexis LUBERNE, Conseiller Municipal (Pouvoir à Mme Sylviane MORAISIN)

Représentant de la Région Centre-Val de Loire

- M. François BONNEAU, président du Conseil Régional Centre-Val de Loire (Pouvoir à M. Guillaume CREPIN)

Personnalité qualifiée

- Mme Anne MATHERON (Pouvoir à M. Georges BUISSON)

INVITE(E)S EXCUSES

- Mme Marina MOUSSELINE, Directrice du développement éducatif et culturel, ville de Bourges
- M. Christophe BERNARD, Directeur Général Adjoint développement éducatif, culturel, sportif, transition numérique, ville de Bourges

Le quorum étant atteint et les membres du Conseil d'Administration ayant été convoqués dans les conditions fixées par les statuts, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Nathalie PLAVERET est désignée comme secrétaire de séance.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

Délibération n°9/2024

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1431-1 à 1431-9 et R. 1431-1 à R. 1431-21 ;
- Vu la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 modifiée relative à la création des établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et aux délégations de service public ;
- Vu l'arrêté du Préfet de la Région Centre n°10.006 du 14 janvier 2010 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Maison de la Culture de Bourges » ;
- Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Maison de la Culture de Bourges ».

RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Suivant le tableau joint « Décision modificative n°1/2024 et Débat d'Orientation Budgétaire 2025 ».

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité / à la majorité :

- **De prendre acte du rapport sur les orientations budgétaires et du débat organisé en séance du 16 octobre 2024.**

Votants : 19

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

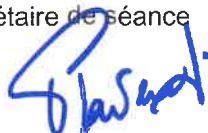
Pour expédition conforme,
Le Directeur de l'établissement public de coopération culturelle
« Maison de la Culture de Bourges »

Oliver ATLAN

 **maison delaculture**
BOURGES
SCÈNE NATIONALE / CENTRE DE CRÉATION
BP 257 - 18005 BOURGES CEDEX
T 02 48 67 74 74 MCBOURGES.COM

SIRET > 52288163000027 code APE > 9001Z
TVA intracom > FR90522881630

Nathalie PLAVERET
Secrétaire de séance





**maison
delaculture**
BOURGES

**DÉCISION MODIFICATIVE N°1-2024
ET
DÉBAT D'ORIENTATION
BUDGETAIRE 2025**

Décision modificative n°1-2024
Débat d'Orientation Budgétaire 2025

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024

DECISION MODIFICATIVE n°1-2024

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	
Subventions de fonctionnement		3 210 885	
Autres produits		126 500	
Quote-part subvention d'investissement		10 818	
Exceptionnel / Divers (mises à disposition)		50 000	
TOT PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		3 398 203	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			
TOM		789 598	
Salaires		1 676 305	
Exceptionnel / Divers (mises à disposition)		50 000	
Amortissements		75 000	
TOT CHARGES DE FONCTIONNEMENT		2 590 903	
COMMUNICATION		95 000	
DISPONIBLE POUR ARTISTIQUE		712 300	

PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	
Subventions de fonctionnement		3 210 885	
Autres produits		217 500	
Quote-part subvention d'investissement		10 818	
Exceptionnel / Divers (mises à disposition)		50 000	
TOT PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		3 489 203	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			
TOM		789 598	
Salaires		1 676 305	
Exceptionnel / Divers (mises à disposition)		50 000	
Amortissements		90 000	
TOT CHARGES DE FONCTIONNEMENT		2 605 903	
COMMUNICATION		95 000	
DISPONIBLE POUR ARTISTIQUE		788 300	

ARTISTIQUE	CHARGES	SUBV. AFFECTEES / PARTENARIAT	PRODUITS	RESULTAT	CHARGES	SUBV. AFFECTEES / PARTENARIAT	PRODUITS	RESULTAT
Ateliers décors	100 000		120 000	20 000	120 000		120 000	0
	384 975	32 000	60 000	-292 975	543 975	32 000	60 000	-68 000
	341 495	65 000	79 831	-196 664	341 495	65 000	103 831	-396 231
	826 470	97 000	259 831	-469 639	985 470	97 000	283 831	-464 231
Sous-total PROD. ET COPROD.								
ACCUEIL	800 926		291 245	-509 680	800 926	15 000	361 246	-424 680
Scènes détournées (*)	51 000	50 000	1 000	0	77 000	50 000	1 000	-26 000
Cinéma	210 000	65 000	270 000	125 000	210 000	65 000	270 000	90 000
Autres	91 064	127 600	19 500	56 036	91 064	127 600	19 500	56 036
ARTISTIQUE	1 979 460	339 600	841 577	-798 283	2 164 460	354 600	935 577	-874 283
RES. D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	4 865 363	3 550 485	1 028 895	-85 983	4 865 363	3 565 485	1 213 895	-85 983
RESULTAT REPORTE n-1 (**)			85 983	85 983			85 983	85 983
RESULTATS CUMULES	4 865 363	3 550 485	1 114 878	0	4 865 363	3 565 485	1 299 878	0

ARTISTIQUE	CHARGES	SUBV. AFFECTEES / PARTENARIAT	PRODUITS	RESULTAT	CHARGES	SUBV. AFFECTEES / PARTENARIAT	PRODUITS	RESULTAT
Ateliers décors	120 000		120 000	0	120 000		120 000	0
	100 000		60 000	-40 000	100 000		60 000	-40 000
	341 495	65 000	79 831	-196 664	341 495	65 000	103 831	-396 231
	800 926	97 000	259 831	-469 639	800 926	97 000	283 831	-464 231
Sous-total PROD. ET COPROD.								
ACCUEIL	580 926		361 246	-219 680	580 926		361 246	-219 680
Scènes détournées (*)	51 000	50 000	1 000	0	51 000		1 000	-50 000
Cinéma	210 000	65 000	270 000	125 000	210 000	65 000	270 000	90 000
Autres	104 290	70 380	4 151	-29 759	104 290	70 380	4 151	-29 759
ARTISTIQUE	1 745 499	173 910	715 838	-856 751	1 745 499	173 910	715 838	-856 751
RES. D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	4 502 118	3 381 462	870 656	-250 000	4 502 118	3 381 462	870 656	-250 000
RESULTAT REPORTE n-1 (**)			0	0			0	0
RESULTATS CUMULES	4 502 118	3 381 462	870 656	-250 000	4 502 118	3 381 462	870 656	-250 000

(*) Hors affectation personnel permanent (relation publique et technique), communication et logistique MCB
(**) Résultat d'exploitation affecté à la production et coproduction In Budget supplémentaire

SUBVENTIONS EUROPEENNES		2 024	Débat d'Orientation budgétaire 2025	Variation 2024 - 2025	
Intitulé	T.T.C.			en valeur absolue	en %
Europa Cinéma	13 864		13 864	-	0,0%
TOTAL DES SUBVENTIONS EUROPEENNES	13 864		13 864	-	0,0%

SUBVENTIONS DE L'ETAT			T.T.C.		
Intitulé	T.T.C.			en valeur absolue	en %
Subvention d'équilibre	1 453 550		1 453 550	-	0,0%
Centre National du Cinéma (Art et Essai)	49 029		45 000	- 4 029	-8,2%
Centre National du Cinéma (Coordination Ecole et Cinéma)	1 600		1 600	-	0,0%
Centre National du Cinéma (Coordination Maternelle et Cinéma)	1 500		1 500	-	0,0%
Service des Publics	30 000		30 000	-	0,0%
Enseignement Option artistique Théâtre (lycée A. Fournier Bourges)	11 500		11 500	-	0,0%
Enseignement Option artistique Théâtre (lycée J. Moulin St Amand Montrond)	4 000		4 000	-	0,0%
Enseignement Option artistique Cinéma (lycée M. de Navarre Bourges)	6 000		6 000	-	0,0%
Opération Maternelle et cinéma	5 000		5 000	-	0,0%
Opération Ecole et cinéma	6 000		6 000	-	0,0%
TOTAL DES SUBVENTIONS DE L'ETAT	1 568 179		1 564 150	- 4 029	-0,3%

SUBVENTIONS DE LA REGION			T.T.C.		
Intitulé	T.T.C.			en valeur absolue	en %
Subvention d'équilibre	261 000		261 000	-	0,0%
Subvention affectée "Dar Dar 15-25"	5 500			- 5 500	-100,0%
TOTAL DES SUBVENTIONS DE LA REGION	261 000		261 000	-	0,0%

SUBVENTIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL			T.T.C.		
Intitulé	T.T.C.			en valeur absolue	en %
Subvention d'équilibre	225 000		225 000	-	0,0%
Subvention affectée Tournée départementale	50 000			- 50 000	-100,0%
Subvention affectée "Cinémotion"	2 400		2 400	-	0,0%
Subvention affectée "Du texte au décor"	6 880		4 480	- 2 400	-34,9%
Subvention affectée "Michelle doit-on t'en vouloir..."	1 280			- 1 280	-100,0%
Accessibilité spectacles	5 000			- 5 000	-100,0%
Subvention affectée à l'Aide à la création	65 000			- 65 000	-100,0%
TOTAL DES SUBVENTIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL	355 560		231 880	- 123 680	-34,8%

SUBVENTIONS DE LA VILLE			T.T.C.		
Intitulé	T.T.C.			en valeur absolue	en %
Subvention d'équilibre	1 214 002		1 214 002	-	0,0%
Subvention affectée à l'Aide à la création	32 000		32 000	-	0,0%
Subvention affectée au Cinéma en plein air	10 000		10 000	-	0,0%
Subvention affectée à l'action culturelle (Avec Vous !)	12 000		12 000	-	0,0%
TOTAL DES SUBVENTIONS DE LA VILLE	1 268 002		1 268 002	-	0,0%